

DÉLIBÉRATION N°DL20230062 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 15 MAI 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 05/05/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 37 présents, 2 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA (à compter de 18h36) ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à compter de 18h53) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA (à compter de 18h36) ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT (à compter de 18h36) ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Florence VANELLE

M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Pierre DECLINE.

CATALOGUE TARIFAIRE 2023 - COMPLÉMENT

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond propose un ensemble de services publics dans plusieurs grands domaines d'activités : affaires scolaires, archives, conservatoire, enfance, etc... Ces services font l'objet d'une tarification, due par tout usager, révisée d'année en année afin de tenir compte de différents facteurs susceptibles de la modifier.

Lors du conseil municipal du mois de décembre 2022, l'assemblée délibérante a été amenée à se prononcer sur les tarifs des services aux usagers valables du 1er janvier au 31 décembre 2023. Toutefois, certains tarifs chevauchent deux exercices comptables de par leur nature et le public auquel ils s'adressent. En outre, il peut également être parfois nécessaire de préciser certains tarifs présentés au mois de décembre de l'année précédente.

C'est l'objet du présent rapport qui vise pour l'essentiel à fixer les tarifs pour la période 2023 / 2024, des prestations et services locaux suivants :

- affaires scolaires ;
- centre nautique Roger Couderc ;
- conservatoire ;
- culture ;
- enfance ;
- jeunesse ;
- médiathèque ;
- sports ;
- locations de salles ;
- locations des équipements sportifs.

Afin d'obtenir une vue globale, il est proposé un recueil complet des différents tarifs applicables présenté en annexe.

La présentation de ce catalogue est regroupée par services et activités. Pour chacun de ces regroupements, il est précisé les modalités, la référence à un quotient familial et/ou à un revenu, ainsi que le mois de prise d'effet du nouveau tarif.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

2 contre M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

4 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M.

Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'approuver** les compléments du catalogue tarifaire des produits et services communaux pour la période 2023 / 2024 tels que décrits en annexe de cette délibération.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/05/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Pierre DECLINE

Date de mise en ligne 24 mai 2023